

Le CAUE, l'ABF et notre équipe : une vision commune du futur centre ville.

**Plus d'un demi million d'euros investis dans un projet de commerce qui restera...
...une maison d'habitation ?**

Lettre citoyenne n°2

Janvier 2022



Force et propositions

Nous vivons depuis plus d'une année sous une discipline imposée par la pandémie de la Covid-19. Celle-ci nous a conduit à modifier nos habitudes. Elle a impacté nos vies, a contraint nos libertés, a distendu nos liens sociaux. Cela est vrai pour chacun d'entre nous et cela complexifie également la mission que nous nous sommes fixée au sein du conseil municipal : vous représenter et être force de propositions.

Dans cette seconde lettre, nous souhaitons continuer à vous informer sur les projets en cours et à venir dans notre commune. Nous vous présenterons aussi les différentes propositions que nous avons pu porter en vue de contribuer à une gestion communale différente et plus efficace.

Mais dans un premier temps nous voulons vous expliquer l'absence d'un espace dédié à l'opposition dans le magazine communal. En Politique, comme dans la vie, la volonté déplace parfois des montagnes : suite à la publication de notre première lettre citoyenne et afin de remplir leurs obligations légales liées au droit d'expression des élus d'opposition, la majorité nous a proposé un espace limité à une demi-page dans les futures publications du Terroir. Nous les remercions pour cette ouverture mais nous avons toutefois décliné cette proposition. En effet, lors du conseil municipal du 02/12/2020, nous nous sommes positionnés contre le choix de l'entreprise retenue pour la gestion du magazine communal et du calendrier, trop de zones d'ombres restant en suspens malgré nos demandes de clarification. Outre l'espace restreint qui nous est offert, il ne nous semble inopportun de présenter une parution dans le magazine communal tant que la procédure administrative en cours n'aura pas été tranchée.

Même si notre rôle d'élus d'opposition n'est pas simple, nous faisons délibérément le choix de contribuer positivement à la gestion de la Commune via les différentes commissions où nous siégeons de façon assidue mais aussi en soutenant la première édition du budget participatif.

L'ensemble de nos actions et des questions que nous soulevons sont consignées dans les Comptes Rendus diffusés sur notre page Facebook.

Notre équipe remercie vivement les nombreuses personnes qui nous soutiennent et nous encouragent. N'hésitez pas à nous faire remonter vos interrogations, nous sommes à votre écoute.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022, prenez soin de vous et de vos proches.

Sincèrement,

L'équipe "Ensemble, Agissons pour Demain"

Un nouveau centre village

La commune projette la rénovation de la salle Saint Joseph (ancien dojo) dans le périmètre de laquelle est également programmée la reconstruction du collège et du gymnase.

Dans un premier temps, la commune a missionné le CAUE de la Moselle (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) sur le devenir de la salle St Joseph. Ses conclusions suggèrent l'implantation d'une activité de bar, comme nous l'avions proposé lors de notre campagne.



De son côté l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a retoqué le projet de rénovation du parking proche de la Mairie, jugeant le projet développé par le paysagiste, mandaté par la municipalité, trop minéral. Pour mémoire, nous avons proposé de redonner son caractère de parc à cet espace en organisant le stationnement des véhicules le long de la rue Charles Péguy.

Lors de la dernière commission des travaux, nous avons défendu la nécessité d'avoir une vue d'ensemble. A ce jour, les grandes lignes sont de permuter le gymnase et le collège. Ainsi le collège, positionné côté RD1, serait en lien avec la des-

serte des bus. Le gymnase serait plus proche du centre.

Nous pensons que le parc et la rue Charles Péguy permettraient d'articuler de façon cohérente ces trois projets. L'objectif à terme étant de redynamiser notre centre-ville.

Nous voyons là l'imbrication des projets : bâtiments et cohérence architecturale, mobilité (piétons, vélos, voitures et bus) et usage. Nous voyons également là toute la complexité de mise en place et de coordination des différentes équipes, architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études et de contrôles ...

Trois projets, c'est trois fois ces équipes. C'est donc trois fois plus de complexité, dans un monde administratif et réglementaire qui ne facilitera pas la tâche. C'est aussi trois fois plus de négociations et d'engagement.

Dissocier les opérations pourrait être préjudiciable à la commune dans un rapport de force qui pourrait s'engager avec le département sur les choix architecturaux et urbanistiques concernant le collège. N'oublions pas que la reconstruction du collège est de compétence départementale ! Par exemple : bien que ce projet de rénovation soit acté depuis 2013 par le département, nous avons appris, lors de la dernière commission des travaux que M. le Maire avait accepté que sa démolition soit prise en charge par la commune !

A la vue de cette réflexion, nous avons proposé l'organisation d'un concours d'architecture et d'urbanisme pour la requalification du parc, de la salle St Joseph, de la rue Charles Péguy ainsi que pour la reconstruction du gymnase. Ce projet serait mené par une seule équipe de maîtrise d'œuvre, avec les objectifs suivants :

- Avoir une vision d'ensemble et établir une cohérence urbanistique et de mobilité.
- Faciliter la coordination en limitant le nombre d'intervenants 2 projets au lieu de 3.
- Faire une économie d'échelle au niveau des coûts liés à la conception et aux travaux.

Nous estimons que de fortes économies seraient réalisées : environ 7% sur le marché de maîtrise d'œuvre et de 3 à 5 % sur le montant des travaux, officieusement chiffrés à près de 6 millions d'euros.

S'agissant d'un projet de grande envergure, nous avons proposé la mise en place d'un comité participatif de travail. Celui-ci serait indépendant, composé des usagers du gymnase (représentants des associations et du collège), de représentants de la société civile d'âges et de centre d'intérêts différents. Composé de façon paritaire, il aurait pour mission de :

- Participer à la définition le cahier des charges / programme.
- Participer au jury du concours avec à minima 50% des voix.
- Participer aux réunions de développement avec prise en compte des observations et avis.

Nous avons clairement dit à la majorité que nous souhaitons voir au-delà des échéances électorales, travailler au-delà de la politique partisane car ces travaux marqueront pour de nombreuses décennies notre village. Hélas, cela n'a pas été entendu par M. le Maire et la majorité qui souhaitent voir la salle Saint Joseph réalisée avant 2026 (date des prochaines élections municipales) !

Saisissons-nous des opportunités de participer à la vie de notre commune !

Début janvier 2021, la Mairie a donné le coup d'envoi du premier budget participatif. Nous avons fait le choix d'y contribuer pour soutenir cette initiative ayant pour vocation de développer la participation des citoyens, recréer du lien social et retisser un lien de confiance avec les acteurs politiques.

Ainsi, sur les neuf projets reçus en mairie, la grande majorité a été proposée par des membres non élus de notre équipe. Ces sept projets ont tous été retenus par la mairie et trois d'entre eux sont directement mis en œuvre à travers le budget participatif de 2021 :

- Tous en vélos et en trottinettes, favorisons la mobilité douce : vise à installer des supports à vélos et à trottinettes à proximité des commerces et des lieux d'activités de notre village.
- Du nouveau pont à l'ancien pont permettra de relier Cattenom à la Moselle en toute sécurité en passant sous le Pont de la Liberté.
- Jardins partagés au lotissement des Tanneurs invite les habitants de ce quartier à mieux se connaître via un projet commun de jardinage.

Le conseil municipal a marqué son intérêt pour quatre autres projets :

- Des femmes et des rues suggère de rendre hommage aux femmes lors de la dénomination des rues de notre commune. Sur proposition de la porteuse de projet, le Conseil Municipal des Jeunes a planché sur le sujet ... Nous attendons avec impatience leur choix puisqu'une nouvelle rue devrait rapidement voir le jour à Cattenom.
- L'association des amis de la nature partagera à terme avec l'association de la ligne Maginot, le chalet de Sentsich, avec pour vocation d'organiser des activités autour de la nature.
- Catt'chef pourra prendre vie sous la forme associative pour créer un espace d'échange intergénérationnel tourné vers la gastronomie.
- Sécurité des enfants a été transmis à la Commission Sécurité. Les porteurs du projet proposaient des solutions concrètes et documentées pour sécuriser les rues de Cattenom fréquemment empruntées par les enfants pour se rendre à l'école ou pour leurs loisirs.

Quel avenir pour Espace Culturel Victor Hugo (ECVH)?

M. le Maire et le président d'Arcades ont informé le Conseil d'Administration de l'association de leur volonté de la dissoudre en juin 2022. Les salariés ont été informés de la future reprise de l'ECVH par la mairie ... avant même que cette décision ne soit validée en Assemblée Générale comme prévu dans les statuts de l'association ! Salaires exclus, la plus grosse dépense de l'association sont les frais de gestion de la salle de spectacle, une prestation forfaitaire annuelle de 48 000 € confiée en direct à la société qui détient le marché du magazine « LE TERROIR » depuis de nombreuses années. Société qui a organisé la campagne de communication de la liste conduite par le Maire actuel.

Nous invitons les 600 membres de l'ECVH à s'intéresser à l'avenir de ce lieu de vie qui, en plus d'offrir l'accès à la culture pour tous, sait proposer des activités de qualité variées pour que celles-ci puissent perdurer.

*Drame de la tempête Aurore,
les peupliers n'ont pas été les seuls à perdre leur ramage !*



Attribution des marchés publics du Terroir et du calendrier

L'absence de transparence et de communication relative à la grille d'évaluation des candidats, nous ont conduits à transmettre deux réclamations auprès du tribunal administratif de Strasbourg et ceci notamment pour les raisons suivantes :

- Les notes attribuées aux différents candidats sont en faveur de l'entreprise choisie par M. le Maire mais l'attribution des notes n'est pas claire : pour un niveau de référence identique, même parfois supérieur à celui de l'entreprise retenue, la note attribuée est inférieure,
- Lors du CM du 02/12/2020, M. le Maire nous a certifié être la seule personne à avoir noté et sélectionné les candidats. Or, il apparaît clairement sur les documents que trois personnes ont participé. Qui sont-elles ?

Nous avons interrogé M. le Maire et communiqué ces informations à l'ensemble des conseillers afin d'avoir des réponses à ce sujet. Malheureusement, aucun retour ne nous a été fait. Certains membres de notre équipe font partie de l'association Anticor**, celle-ci a été contactée et doit revenir vers nous avant la fin de l'année pour statuer sur un éventuel délit de favoritisme.

** Anticor est une association fondée pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique.

Retour sur les affaires en cours

Devenir de la maison rue St Exupéry

Contrairement à ce qu'avait annoncé M. le Maire il y a un an, aucune activité commerciale ne pourra s'installer dans la maison rue St Exupéry achetée un demi-million d'euros. Ce n'est pas faute d'en avoir averti le conseil municipal !

Nouvelle boulangerie

La nouvelle boulangerie ouvrira... après de nouveaux travaux supplémentaires s'élevant à 40 000€ aux frais des Cattenomois ! Non déclaré comme établissement recevant du public, celui-ci a fait l'objet d'un changement d'affectation, puis de travaux de mise aux normes d'accessibilité, et doit encore faire l'objet de mise en conformité incendie !

Eglise Saint-Martin

Les travaux de l'église Saint Martin sont toujours en attente d'un retour du bureau d'études bois. Il a été provisionné un montant de 720 000€ au budget.

Lotissement des Danubiens

Conditionné par l'installation d'une école et des logements de gendarmerie, l'agrandissement du lotissement des Danubiens a pris du plomb dans l'aile. Après l'affirmation des habitants de leur attachement à des écoles de proximité, la gendarmerie a préféré Hettange-Grande pour l'installation de ses logements.

ENES, plus de service mais une facture jusqu'en 2033

La fin de l'offre de la fibre municipale n'a pas sonné la fin de la facture : 37 000€ par an jusqu'en 2033, c'est le montant du remboursement dont la commune doit encore s'acquitter à la suite de l'arrêt de la régie ENES.

Chaudière bois la facture continue de grimper

Chaudière bois, la facture flambe ! Alors que M. le Maire déclarait au Républicain Lorrain que la chaudière coûterait 2 millions d'euros, lors du CM du 29/11 dernier nous avons enfin obtenu quelques chiffres. Le montant actuel de l'opération s'élève à 2 959 068 € TTC et une subvention de 100 000 € supplémentaires a été votée par la majorité. Nous avons obtenu en commission environnement que soit réalisées des études thermiques des bâtiments. Reste à définir quels bâtiments seront étudiés.

Diffusion des conseils

Et si l'avenir s'écrivait vraiment avec nous ? Si pendant plusieurs mois, les débats se déroulant en conseil municipal (CM) étaient filmés, ce ne fût pas le cas de ceux des CM des mois de septembre à novembre 2021, suite à une décision unilatérale de la majorité. Sous la pression d'un certain nombre d'élus regrettant la fin de cette ouverture démocratique de la vie publique, TV Reflets a pu venir filmer le dernier conseil municipal !



Suivez-nous sur notre page **Facebook @Cattenom2020**